

[Industrie : travail de nuit] : suite de la page 8

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **31.10.2020**

Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-284250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUISSE

Suite de la page 8

du marché du travail en Suisse, le directeur de l'OFIAMT a soulevé entre autres le problème du **travail de nuit**. Certaines industries, p. ex. celle du textile, devraient pouvoir y recourir pour rester compétitives. L'OFIAMT ne s'opposerait pas à un traitement égalitaire entre hommes et femmes dans ce domaine, les organisations féminines non plus, mais il faudrait que l'Organisation Internationale du Travail révisé la convention qui interdit le travail de nuit pour les femmes.

SCOLARITÉ

Les filles sont pressées...

Sur les 82000 jeunes qui ont commencé en 1978/1979 une école professionnelle,

26 % ont choisi une formation en 2 ans ou moins

47 % une formation en 3 ans

27 % une formation en 4 ans.

Il y a 72 % de filles dans la formation en 2 ans ou moins, 50 % dans celle en 3 ans et 7 % dans celle en 4 ans.

7 % dans celle en 4 ans.

Les filles — ou leurs parents — continuent donc de choisir de préférence les professions demandant une formation brève et donc, probablement, offrant les moindres perspectives d'avenir.

P. B.S.

PRESSE

La liberté coûte cher

Mir Fraue, le « FS » de Suisse alémanique, vient de changer d'éditeur et de rédactrice. Celle-ci, à tort ou à raison, a le sentiment d'avoir été victime de la chasse aux sorcières qui a sévi récemment dans la presse. L'ASF et quatre autres organisations féminines sont maintenant responsables du journal avec le nouvel éditeur. Une commission va prendre la rédaction en main.

Je ne cherche pas à percer les dessous du cas **Mir Fraue**. Ce que je voudrais souligner, c'est que FS a la chance d'être son propre éditeur, d'être autonome, de pouvoir décider elle-même de sa ligne d'action, de choisir les opinions qu'elle veut défendre, de rester ouverte à un certain pluralisme dans le respect de sa tradition dont elle est fière.

Mais la liberté coûte cher et surtout aujourd'hui la liberté de la presse. Elle doit être protégée à tout prix.

FS a vécu et survécu par la fidélité de ses amies, de ses lectrices, de ses abonnées. FS ne pourra survivre que si cette fidélité lui est conservée et se traduit en actes.

FS, c'est vous, Mesdames les abonnées. C'est de vous qu'il dépend que votre journal puisse poursuivre sa lutte pour l'amélioration du statut de la femme en Suisse.

La rédaction

Suisseuses chéries...

200 hommes suisses interrogés par la télévision suisse-alémanique sur les qualités qu'ils chérissent le plus chez les femmes de leur pays ont répondu, dans l'ordre : 1. les talents de cuisinière, 2. le zèle, 3. le sens de l'ordre, 4. les sens de la vie de famille et de la vie d'intérieur, 5. l'aspect soigné, 6. le fait qu'on puisse compter sur elles, 7. les qualités sexuelles.

Pfff... Il y a des abonnements-cadeaux-à-vie qui se perdent.

C. C.

EMMAÜS

 débarrasse **gratuitement** votre appartement, bureau, cave, grenier et voitures

Communauté d'Emmaüs - 5, route de Drize - Tél. 42 39 59
Genève - CCP 12 - 1222

Une opinion...

Pourquoi j'ai voté **OUI** au dispensaire des femmes

Lors de la séance du 4 décembre du Grand Conseil, les députés des partis libéral, PDC, radical, vigilant, ont voté contre une subvention de Fr. 230000.- au dispensaire des femmes, alors que les députés des partis socialiste et du travail ont voté pour. Cette subvention demandée sous forme de pétition a été refusée.

Les arguments contre, tels qu'ils figurent dans le rapport de majorité (24 pages) sont que :

1. le dispensaire devrait être suffisamment financé par les rentrées d'argent puisqu'il se fait rembourser les consultations par les caisses maladie,
2. la répartition des frais entre les investissements et le fonctionnement ont été mal calculés au départ,
3. subventionner ce type de médecine privée ouvrirait la porte à toutes sortes d'abus.

Arguments pour. Le succès que rencontre ce dispensaire auprès des femmes montre qu'une autre médecine est possible et souhaitable. Sa présence dérange tous ceux qui ont une idée toute faite du rôle de la médecine dans notre société.

Voilà des femmes médecins, des infirmières, des travailleuses sociales... qui veulent montrer, toutes ensemble, que la médecine n'est pas « sacrée », que la connaissance et le respect de notre corps nous appartiennent. Elles développent au maximum l'accès à l'information, elles écoutent, elles expliquent, elles suivent les malades à domicile, leur donnent la possibilité de former des groupes, elles font de la prévention... Personne ne porte de blouse blanche avec son nom, son grade. Elles forment une équipe sans hiérarchie, un collectif. Pour maintenir leur cohésion elles se réunissent en colloque de formation et d'administration une fois par semaine de 10h.30 à 17h.30.

Peut-être ont-elles, aux yeux de certains, commis certaines erreurs, mais quel médecin ne s'est jamais trompé ? Et si l'on pouvait facilement, comme aux USA, faire un procès à son médecin, on en apprendrait des choses !!

Conclusion

Ce dispensaire des femmes, témoin d'une autre médecine, prémices sans doute encore imparfaites, mais prémices tout de même, de ce que pourrait être l'information et la prévention médicales et gynécologiques, doit exister. C'est pourquoi j'ai voté OUI.

Autrefois les sorcières guérisseuses étaient brûlées. Parce que femmes et parce que différentes, elles dérangeaient l'ordre établi. Aujourd'hui on leur refuse des subventions. Moi je reste du côté des sorcières.

Jacqueline Beumstein - Warr.



SACO SA · LAINERIE

et ses matières pour l'artisanat

CH-2006 Neuchâtel
Ch. des Valangines 3
Tél. 038 25 32 08

Grands choix : rouets, fuseaux, cardes ● 99 sortes à filer ● Cardage ● Métiers à tisser ● Dentelles ● Fils fins à géants : laine, soie, coton, lin ● Tissus spéciaux ● Mat. pour batik et bougies ● Savons de Marseille.
Toujours des nouveautés, prix directs, magasin, vente par correspondance, catalogue gratuit.